

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

Page 387 comporte une numérotation fautive: p. 873.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE PROPAGATEUR

Volume IX.

15 Aout 1898

Numéro 12

BULLETIN

*. **Canada.**—Nous disions, dans notre numéro du 1er courant, la perte sensible que venait d'éprouver encore l'Église du Canada : S. G. Mgr Walsh, archevêque de Toronto, est décédé en cette ville le 31 juillet dernier.

Mgr Walsh gardait la chambre depuis quelques jours seulement, à la suite d'un accident de voiture; mais rien, dans son état général, n'inspirait d'inquiétude. Il avait conversé gaiement jusqu'à dix heures du soir avec un visiteur, quand tout à coup il commença à faiblir: les soins les plus empressés lui furent prodigués, mais en vain. A dix heures quarante minutes, Sa Grandeur rendait le dernier soupir.

Mgr Walsh était d'Irlande. Il naquit le 24 mai 1831 à Mooncoin; était ordonné prêtre le 1er novembre 1851, sacré évêque de Sandwich (Ont.) le 15 novembre 1867 d'où il transféra son siège à London (Ont.) le 3 octobre 1869; était élu archevêque de Toronto le 25 juillet 1889, prenant possession de son siège le 27 novembre suivant.

D'imposantes funérailles furent faites le 4 de ce mois: on y remarquait Mgr Bruchési, de Montréal; Mgr Duhamel, d'Ottawa, archevêques; et NN. SS. les évêques Dowling, de Hamilton; O'Connor, de Peterborough; McDonell, d'Alexandria; et des États-Unis, S. G. Mgr McQuaid, évêque de Rochester (N. Y.). Le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province d'Ontario étaient représentés à ces funérailles. Mgr McQuaid, évêque de Rochester, prononça l'éloge funèbre.

En très peu de temps, c'est le troisième siège épiscopal vacant dans le Canada.

—Le 8 août courant, en l'église Notre-Dame, à Montréal, a eu lieu la magnifique cérémonie de l'imposition du *Pallium* à S. G. Mgr Bruchési, notre révérendissime archevêque. La vaste église était trop petite pour contenir l'immense foule accourue aux pieds de son premier Pasteur. Onze archevêques et évêques et l'abbé mitré d'Oka rehaussaient la splendeur de ces inoubliables cérémonies. Un nombreux clergé—plus de cinq cents prêtres—entouraient monseigneur. Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. Jetté, et madame; l'hon. M. Marchand, premier ministre de la province; le lieutenant-colonel Labelle; madame Bruchési, mère de notre archevêque vénéré; les juges et tout les professeurs de l'Université Laval, occupaient des sièges réservés au haut de la nef. Le sermon fut fait par M. l'abbé Lecocq, directeur du grand séminaire.

— Le chapitre-général de la Congrégation de Sainte-Croix s'est tenu, pour la première fois, en Canada. Les élections de supérieurs provinciaux n'ont rien changé, les anciens ayant été réélus. Le R. P. Lemarier reste donc supérieur provincial de France ; le R. P. Dion, au Canada, et le R. P. Zahm, aux Etats-Unis.

* * *

* * Rome. — Malgré les démentis réitérés du Dr Lapponi, la mauvaise presse semble se faire un jeu criminel de jeter aux quatre vents du ciel les bruits les plus fâcheux sur la santé de Léon XIII. On dirait que, ne pouvant atteindre le Souverain Pontife sur les hauteurs sereines d'où sa grande et noble figure émerge au-dessus du siècle, elle suppute les jours qui lui restent à vivre. Elle rend ainsi un hommage inconscient au successeur de Pierre, et par le fait même qu'elle désire la mort de l'auguste vieillard, elle atteste la vitalité de son influence et l'importance de son rôle, pourtant enchaîné, à Rome du moins, dans les plus étroites limites.

— Un comité vient de se former pour célébrer solennellement le dixième anniversaire de la mort d'un grand bienfaiteur de l'humanité, Dom Bosco, l'illustre fondateur des Salésiens. L'on se propose, à cette occasion, d'ériger une chapelle au scolasticat de Turin-Valsalice où reposent les restes mortels de Dom Bosco.

Le comité international a son siège à Turin et est présidé par Mgr l'archevêque de cette ville. Il sera secondé dans ses efforts par des comités nationaux établis un peu partout. Le cardinal Richard, archevêque de Paris, a accepté la présidence d'honneur du comité français.

* * *

* * France. — Mgr Baurard, l'éminent recteur de l'université catholique de Lille, vient d'adresser à tous les évêques et directeurs de séminaires français une très importante lettre dans laquelle il demande que l'on adjoigne aux cours que suivent actuellement les séminaristes des cours scientifiques complets. Il y développe longuement les raisons qui militent à l'appui de sa demande.

— Nous extrayons d'un grand article publié par les *Annales religieuses d'Orléans*, au sujet du procès de Jeanne d'Arc, la note suivante :

Le 28 juin dernier, Mgr l'évêque avait la joie d'apprendre que, dans la séance ordinaire de ce jour, la Congrégation des Rites avait rendu le décret de validité du procès apostolique *de virtutibus et miraculis* de la vénérable Jeanne d'Arc.

Les questions préliminaires de forme sont donc vidées : l'examen du fond va commencer. Il est commencé, nous dit-on, et M. Minetti rédige déjà la nouvelle plaidoirie dans laquelle, à l'aide des pièces du procès, il démontrera, nous l'espérons, que notre Jeanne d'Arc a pratiqué à un degré héroïque les vertus théolo-

gales et cardinales, et que, par son intercession, des grâces signalées, de véritables miracles ont été obtenus du ciel.

* * *

*. *Allemagne.*— Mark est mort. Quel monde de souvenirs évoquent ces trois mots, quelles pensées ils éveillent! C'est toute l'histoire contemporaine qui se dresse devant nous : les luttes parlementaires, les roueries de la diplomatie, les joutes sanglantes des champs de bataille de Danemark, d'Autriche et de France, la carte de l'Europe remaniée, la falsification célèbre d'une dépêche retentissante, l'Empire d'Allemagne institué au bruit du canon sur les ruines de l'empire français, puis la lutte contre l'Église, l'éternelle victorieuse, les défis orgueilleux du Chancelier de fer, la persécution violente et, enfin, la marche vers Canossa, la paix conclue avec la Papauté et, couronnement d'une carrière grandiose, l'éclatante disgrâce suivie d'une tapageuse réconciliation.

L'occasion serait bonne pour évoquer le souvenir du Kulturkampf et de l'héroïque résistance des catholiques d'Allemagne. Nous espérons que le sujet tentera quelques-uns de nos amis.

* * *

*. *Belgique.*—C'est réellement un événement d'exceptionnelle importance et sur lequel il est bon de méditer un peu que le congrès eucharistique international de Bruxelles.

Il nous a offert un spectacle réconfortant et plein d'enseignements. Il fait bon à l'âme croyante de voir les princes de l'Église et les chefs de l'État, des cardinaux et des ministres, des littérateurs et des artistes venir ainsi témoigner publiquement de leur foi au sacrement de l'Eucharistie, de leur amour pour le Dieu-hostie. Cela nous venge de tous les brocards, des plaisanteries stupides des petits esprits de la libre pensée. Cela aussi nous apprend à aimer de plus en plus notre temps qui, en dépit de tout, peut encore offrir de semblables manifestations.

Le catholicisme est bien réellement une religion universelle. Il n'a pas de théories secrètes dont la connaissance soit réservée aux seuls initiés, il n'a pas de pratiques religieuses abandonnées comme un rebut, aux petits et aux humbles. Le Souverain Pontife et le dernier des fidèles ont le même Credo, récitent le même chapelet, s'inclinent tous deux devant l'auguste Tabernacle. Les hommes illustres qui, sur tous les terrains où se manifeste l'activité humaine, ont fait honneur à leur pays, et qui, hier, se réunissaient à Bruxelles sont des *dévôts*, purement et simplement des *dévôts*, comme les bonnes femmes de nos campagnes qui vont tous les mois faire leur heure d'adoration devant le Saint-Sacrement.

Après trois jours de rapports, de discours, de sermons éloquentes, après de magnifiques séances où des évêques et des prêtres éminents venus de partout, des hommes politiques et des savants tour à tour avaient entonné l'hymne de louange au Christ, dit sa royauté sur toutes choses, un événement s'est produit qui rappelait les grandes scènes d'autrefois. Une procession grandiose, dont la

splendeur défile toute description, s'est déroulée à travers les rues de Bruxelles, parmi les rangs pressés d'une population respectueuse, venue de tous les points de cette terre privilégiée du culte eucharistique.

Espérons que nous aurons, dans un prochain avenir, le Congrès eucharistique en Canada.

* * *

Etats-Unis.—Le président McKinley a signé le projet de loi adopté par le Sénat pour autoriser l'érection d'une chapelle catholique à l'Académie militaire de West Point.

— La loi accordant trente pour cent aux écoles catholiques des Sauvages, adoptée par le Sénat et renvoyée à la Chambre des représentants qui n'avait d'abord alloué que vingt pour cent, a reçu l'assentiment des deux Chambres et a été signée par le président.

— On croit que le sacre de Mgr Cunningham, évêque élu de Wichita, Kansas, aura lieu le 24 août, fête de Saint-Barthélemy.

— Il paraît, dit notre excellent confrère *Le Mouvement Catholique*, que les membres de la fameuse association de fanatiques, connue sous le nom d'A. P. A., se font toujours remarquer par leur absence complète des rangs de l'armée américaine en service actif. La simple constatation de ce fait sera plus nuisible à ces sectaires, que des flots d'encre dépensés à les combattre dans la presse.

Oui, sans doute; mais maintenant que la paix est faite, ne prendront-ils pas le goût du galon?...

— Après les victoires répétées des troupes américaines, l'Espagne a demandé la paix qui, on l'espère, va être signée. Le Saint-Père se tient constamment en relations avec les Etats-Unis et l'Espagne afin d'assurer le sort des religieux aux îles Philippines. Étant donné le grand tact du président McKinley, il y a tout lieu de croire que ces îles jouiront du même privilège qu'a obtenu le Canada par le traité de 1763.

F. DE THERMES.

M A R T I N E

OU LES SEPT ŒUVRES CORPORELLES DE MISERICORDE

Par M. l'abbé A. CANTEL

1 vol. in-12..... 25 cts

LE SAINT TRAVAIL DES MAINS

Où la manière de gagner le Ciel par la pratique des actions manuelles. Ouvrage autant utile que nécessaire aux Religieux et Religieuses qui sont occupés aux offices de Marthe, par le R. P. Thomas Le Blanc, S. J. 1^{re} édition revue avec soin par un Père de la même Compagnie.

3 forts vol. in-8°..... 83,00

L'ouvrage que nous entreprenons de restituer au public a pour auteur le R. P. Thomas Le Blanc, *pieux et savant Jésuite*, comme l'appellent le *Dictionnaire historique* de Feller et la *Biographie universelle* de Michaud, *modèle accompli du parfait religieux dans les divers emplois que lui confie l'obéissance*, au témoignage de ses Frères.

Il naquit en 1597 à Vitry-le-François en Champagne, il entra dans la Compagnie de Jésus à l'âge de vingt ans, en 1617, et y enseigna les Belles-Lettres, l'Hébreu et l'Écriture sainte. Tout le reste de sa vie on l'appliqua au gouvernement, et il devint tour à tour Recteur des Collèges de Châlons, de Verdun, de Pont-à-Mousson, d'Auxerre, de Dijon et de Reims. Il fut aussi Provincial de la Province de Champagne et plusieurs fois Député aux Congrégations générales.

Ses nombreuses et importantes occupations ne l'empêchèrent pas de composer une multitude d'ouvrages, dans lesquels tous les trésors de la sagesse et de l'onction du Saint-Esprit se trouvent réunis aux richesses de l'érudition la plus variée. Son principal ouvrage est un Commentaire littéral et mystique des Psaumes : *Analysis Psalmorum Daviticorum* 6 vol. in-fol., imprimé jusqu'à trois fois dans la seule ville de Cologne. Voici les titres de quelques-uns de ses autres écrits : *Le bon Écolier* ; *le Chrétien dans l'Église* ; *l'Homme de bonne compagnie* ; *le Soldat généreux* ; *le bon Riche et le bon Pauvre* ; *le bon Vigneron* ; *le bon Laboureur* ; *le bon Artisan* ; *le bon Valet et la bonne Servante* ; *la Consolation des Veuves* ; *le Miroir des Vierges* ; et enfin le présent ouvrage *Le saint Travail des mains*.

En 1669, parvenu à l'âge de soixante-douze ans, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur, à Reims, laissant après lui une mémoire bénie.

Le saint Travail des mains est, en son genre, un des meilleurs livres qu'ait produits le dix-septième siècle, qui chez nous en a vu naître tant d'excellents. Nous croyons n'être que juste en réclamant pour lui une place d'honneur à côté du célèbre *Traité de la Perfection chrétienne et religieuse* du R. P. Alphonse Rodriguez, avec lequel il a beaucoup de rapports et qu'il complète même heureusement à certains égards.

En le composant le R. P. Le Blanc a eu pour but de tracer une règle de conduite aux Religieux et aux Religieuses qui, dans leur cloître, se consacrent aux fonctions laborieuses de Marthe, afin de ménager à leurs Frères et à leurs Sœurs les loisirs dont Madeleine

a besoin pour se livrer à la contemplation. Ceux auxquels s'adresse avant tous les autres sont, ainsi qu'il convenait, les Frères Coadjuteurs de l'Ordre dont il était lui-même membre. Cependant il a eu en vue aussi les Convers et les Converses qui servent le Seigneur dans les familles religieuses différentes de la sienne, et les avis qu'il donne aux premiers s'appliquent aisément aux seconds. Il a même visé plus loin et il a cherché à être utile encore aux nombreux chrétiens qui, demeurés dans le siècle, sont occupés aux travaux manuels des artisans.

Dans un premier livre il s'efforce d'inspirer aux Frères et aux Sœurs une haute estime de leur état ; pour y réussir il leur expose l'excellence, l'utilité et les joies. Aux trois livres suivants il leur met sous les yeux leurs devoirs à l'égard de Dieu, leurs devoirs à l'égard du prochain, leurs devoirs à l'égard d'eux-mêmes. Au cinquième livre, il énumère les dispositions dont ils doivent être animés pour bien remplir leurs divers emplois. Au sixième livre il entre dans le détail de ce qui concerne chacun de leurs offices. Dans le septième livre il les prémunit contre les tentations, principalement contre celles qui mettraient en péril la persévérance dans la vocation. Considérant ensuite qu'ils ne peuvent se dispenser d'avoir parfois des relations avec les gens du monde bien qu'ils ne soient plus du monde, il leur apprend dans le huitième livre comment ils pourront traiter fructueusement avec les séculiers. Enfin, joignant l'exemple au précepte, dans le neuvième livre il esquisse rapidement la biographie de quelques Frères et de quelques Sœurs qui, dans l'humble condition de Convers et de Converses, sont parvenus à un haut degré de sainteté.

Ce programme, on le voit, est aussi simple que complet, il est parfaitement ordonné et sa mise à exécution ne laisse rien à désirer ni pour le fond ni pour la forme.

La doctrine que l'auteur y développe est exacte. Les principes mis en avant par lui sont empruntés à l'Évangile et s'imposent tout d'abord par leur lumineuse évidence. Les conclusions qu'il en déduit au nom de la logique défont toute contradiction. Sa façon de procéder est basée sur la connaissance de la nature humaine, c'est à l'homme tout entier, c'est à chacune de ses facultés qu'il fait appel pour atteindre le résultat qu'il poursuit, et tout en concentrant ses efforts sur la volonté, il ne néglige pas d'éclairer l'intelligence. Il est essentiellement pratique et c'est le bon sens qui par sa bouche formule les Règles qu'il prescrit. Il suffit d'en lire avec attention quelques pages pour reconnaître en lui un Directeur sage et expérimenté qui, sans se contenter de renseignements de seconde main, s'est mis en relation directe et en contact immédiat avec les choses dont il parle, suivant partout les Frères, accompagnant chacun d'eux dans son office, l'observant à l'œuvre, l'écoutant et l'interrogeant sur place, à l'occasion même mettant la main à la besogne avec lui et comme lui. Jamais il n'oublie qu'il a affaire à des Religieux qu'il faut arracher au terre-à-terre de leurs travaux quotidiens, et il ne perd aucune occasion de leur faire lever la tête et regarder le Ciel. Avec un à-propos merveil-

leux il excelle à leur faire trouver dans les détails les plus vulgaires de leurs emplois respectifs une abondante matière de contemplation et comme autant d'échelons pour s'élever incessamment à Dieu.

Quant à la forme, elle est tout ce qu'elle doit être, le style est clair, sans apprêt et non pas sans charme.

Un tel livre est destiné à produire un grand bien. Il ne saurait assurément être trop répandu et dans le passé il l'a été beaucoup ; malheureusement le temps a exercé sur lui ses ravages et fait disparaître un grand nombre de ses exemplaires. Publié d'abord en 1661 mais bientôt épuisé, imprimé une seconde fois en 1669, puis une troisième il y a une cinquantaine d'années, en 1847, il est aujourd'hui à peu près introuvable, au grand regret de bien des âmes privées ainsi des enseignements salutaires qu'elles auraient pu puiser dans sa lecture si comme autrefois il était encore à leur disposition.

Une réimpression était donc désirable ; grâce aux presses des RR. PP. Chartreux du monastère de Notre-Dame des Prés qui d'eux-mêmes ont pris l'initiative de cette bonne œuvre, une nouvelle édition paraît en ce moment.

Il y a longtemps, au surplus, que *Le saint Travail des mains* est l'obligé des vénérables Fils de saint Bruno. La singulière bienveillance que les membres actuels de ce saint Ordre témoignent aujourd'hui à l'ouvrage du R. P. Le Blanc, en se constituant spontanément ses éditeurs, n'est pas une nouveauté ; elle ne fait que continuer la protection dont leurs aînés l'ont autrefois entouré à l'époque de sa première publication. C'est sous leurs auspices en effet, et, pour ainsi parler, avec leur caution qu'il lui a été donné de voir le jour comme l'atteste la belle Épître dédicatoire par laquelle son Auteur prie le Révérendissime Dom Pégon leur Supérieur général et tous les siens d'agréer l'hommage de son livre.

Nous aurions été heureux de reproduire *Le saint Travail des mains* tel qu'il est sorti des mains de celui qui l'a rédigé ; mais des amis et des frères, dont les conseils seront toujours pour nous des ordres, nous ont fait renoncer à ce projet. Tout en rendant comme nous justice au mérite de l'ouvrage, tout en reconnaissant que dans son état actuel il n'est pas seulement à l'abri de tout reproche quant à l'essentiel, mais qu'il peut encore passer pour un véritable chef-d'œuvre, ils nous ont fait remarquer que le milieu en vue duquel il a été écrit et qui l'a accueilli avec tant de faveur à son apparition, il y a plus de deux cents ans, diffère notablement du milieu dans lequel il va reparaitre. Par conséquent, en ont-ils conclu, si nous voulons qu'il continue à produire le bien qu'il a opéré autrefois, il faut que nous tenions compte des circonstances et que nous nous décidions à accomplir sur certains points accessoires les modifications exigées par la diversité des époques.

Avec la haute compétence en matière d'ascétisme dont ils ont tant de fois donné la preuve, les RR. PP. Chartreux étaient assurément à même, autant que personne, de mener à bonne fin le

petit travail de remaniement dont nous venons de constater l'opportunité. Pour l'exécuter tel qu'on pouvait le souhaiter, il aurait suffi à l'un d'eux de l'entreprendre. Néanmoins ils n'ont pu se décider à le faire ; en s'en chargeant eux-mêmes ils auraient craint de paraître avoir voulu porter la faux dans la moisson d'autrui. Par un sentiment de délicatesse qu'ils nous permettraient de trouver excessif, ils ont jugé qu'à un Frère seul il appartenait de toucher à l'œuvre de son Frère, pour la mettre en harmonie avec le présent et la débarrasser, au besoin, des légères taches de rouille que le temps aurait déposées sur quelques-unes de ses parties. Ils nous ont vivement pressé de prendre sur nous ce soin. Nous n'avons pu résister à leurs instances ni leur refuser une chose à laquelle ils affirmaient attacher beaucoup de prix.

Pour répondre de notre mieux à ce qu'on nous demandait, nous avons étudié consciencieusement l'ouvrage du R. P. Le Blanc ; et tout en nous imposant la loi de ne le modifier que le moins possible et de n'y toucher respectueusement qu'avec la lime, si on nous permet de nous exprimer ainsi, nous nous sommes efforcé de le faire profiter des quelques petites améliorations dont il nous a paru susceptible. Les légers changements que nous avons été amené ainsi à lui faire subir, ne portent en aucune façon sur sa partie doctrinale qui, nous ne saurons assez le répéter, est de tout point inattaquable ; ils ne tombent guère que sur la forme. Sans entrer dans un détail qui nous entraînerait trop loin et qui n'aurait aucun intérêt pour le lecteur, disons-lui seulement que nos modifications ont consisté surtout à remplacer par leur équivalent certains mots aujourd'hui hors d'usage, et dont plusieurs ne seraient compris qu'avec peine par tels ou tels de nos contemporains, ou encore à rendre plus corrects certains tours de phrase que notre syntaxe actuelle n'admet plus. En somme, nous espérons n'avoir fait en tout ceci que ce que le vénérable Auteur ferait lui-même s'il était de retour parmi nous. Puisse nous ne pas nous être trop flatté !

Collège Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer, 24 mai 1896, le saint jour de la Pentecôte.

Mar. XAV. DE FRANCIOSI, S. J.

VIE DE M. ANTONIN CHAUSSINAUD

PRETRE DE SAINT-SULPICE

Supérieur du grand Séminaire de Notre-Dame du Puy.

Par M. l'abbé Césaire Sire

1 vol. in-12..... 0.75

LES DEGRÉS DE LA VIE SPIRITUELLE

Méthode pour diriger les âmes suivant leurs progrès dans la vertu, par l'abbé A. Sautreau, premier aumônier de la Maison-Mère du Bon-Pasteur d'Angers. Deuxième édition revue et augmentée.

2 forts vol. in-12..... \$1.75

PRÉLIMINAIRES

CHAPITRE PREMIER

Les Pécheurs

§ 1.—*L'endurcissement*

Avant d'étudier les ascensions de l'âme dans la vie spirituelle, essayons d'établir en quelques pages les degrés du péché. Si l'âme constamment fidèle s'élève de sommet en sommet jusqu'à la sublime perfection, l'âme rebelle, au contraire, peut descendre de précipice en précipice et s'enfoncer dans les abîmes du mal jusqu'à d'insondables profondeurs.

Il n'est pas question, pour le moment, de ceux qui tombent accidentellement dans les fautes graves et savent ensuite se relever ; mais de ceux qui demeurent dans le péché et n'ont pas le courage d'en sortir.

I. Chez les uns, la foi reste entière ; ils ne cherchent point à en secouer le joug. Est-ce grâce particulière de Dieu, est-ce attachement naturel à leur religion, ou bien influence salutaire d'un milieu chrétien ? Toujours est-il que leur foi a été préservée de tout assaut ; ils ne connaissent pas le doute, et la vérité n'a pour eux rien perdu de son évidence.

Dans ce premier cas, les remords sont vifs, le pécheur voudrait quitter son péché, mais il n'en a pas le courage ; il souffre de la tyrannie de ses passions, cependant, il en demeure l'esclave ; si c'est la difficulté de l'aveu qui retient dans l'éloignement des sacrements ou peut-être dans le sacrilège, grand encore est son tourment et grand le désir qu'il éprouve de sortir de cet état ; souvent même il y est résolu, mais au dernier moment il recule et remet à plus tard. Ce n'est pas encore l'endurcissement, l'obstination dans le péché. Aussi, de toutes les âmes pécheresses, celles-ci qui ont conservé une foi plus vive, sont les plus faciles à convertir, surtout si elles ont gardé quelque habitude de la prière.

II. Mais rarement on en demeure là ; la résistance au bien, l'infidélité continuelle finit par rendre les grâces moins abondantes et moins efficaces, la voix de Dieu toujours repoussée devient moins pressante, les remords diminuent, la foi, si elle ne s'éteint pas, est obscurcie ; d'un autre côté, les passions toujours caressées deviennent de plus en plus exigeantes et tyranniques ; alors le pécheur tombe dans l'endurcissement. Cet état est déplorable, il est très injurieux à Dieu et dangereux pour l'âme. Celle-ci se montre

insensible aux meilleurs raisonnements, elle ne se laisse pas ébranler même par les considérations les plus graves ; tout glisse sur elle comme l'eau sur le marbre, sans pénétrer, sans amollir sa dureté. C'est que le mal n'est pas dans le jugement, il est dans la volonté ; c'est la volonté qui est rebelle, qui se raidit avec obstination, repousse à l'avance tous les arguments et dédaigne de s'y arrêter.

§ 2.—*Causes de l'endurcissement.*

Nous avons dit que l'endurcissement venait de la résistance à la grâce ; cette résistance produira des effets d'autant plus pernicious qu'elle sera plus coupable. Ainsi elle est moins dangereuse si elle vient de l'*ignorance*, comme il arrive pour nombre d'âmes peu instruites, à l'intelligence peu ouverte, ou dont l'éducation chrétienne a été fort incomplète. On pourrait ranger dans la même catégorie certains caractères très étourdis et inconsiderés, peu capables de réfléchir à la gravité de leurs fautes. Ayant moins reçu de Dieu et appelés par Lui à une moindre perfection, ils sont plus excusables, et le Juge pour eux sera moins sévère.

Si c'est par *lâcheté* qu'on est infidèle à la voix de la conscience, par exemple par crainte de se faire violence ou par lassitude et découragement, les effets de cette infidélité seront beaucoup plus funestes.

Ils le seront bien davantage encore si la résistance à la grâce va jusqu'à la *malice*, le pécheur préférant le choix délibéré, de gaieté de cœur, les penchants mauvais, que le démon excite, aux bons désirs qui viennent de Dieu. Bien que plus rares, les péchés de malice se rencontrent trop souvent encore ; ils viennent parfois d'une sorte de colère contre soi-même et contre Dieu ; n'ayant pu rejeter la foi, sentant vivement l'horreur de leurs fautes et l'aiguillon de leur conscience, certains pécheurs entrent alors en lutte avec Dieu, et, comme Mathan, ils voudraient

A force d'attentats perdre tous leurs remords.

Toutefois ce n'est point encore là le point extrême de l'endurcissement, car il y a dans cette frénésie un aveuglement, une sorte de démence, qui en atténue quelque peu la culpabilité.

Mais, si c'est une malice froide et maîtresse d'elle-même, la faute est encore plus grave, et l'endurcissement qui en résulte plus terrible. Luther et Calvin ne furent-ils pas plus coupables que les malheureux fanatisés par eux, Voltaire plus responsable que Marat ?

§ 3. *Obstacles aux progrès du mal*

Une fois partis dans la voie de l'iniquité, les pécheurs peuvent donc aller et vont, en effet, jusqu'au dernier degré du crime, s'il ne se rencontre des obstacles qui les arrêtent et leur font garder une certaine mesure dans leurs déplorables égarements.

On peut ranger en trois classes les influences heureuses qui contrebalancent l'impulsion des mauvaises passions : d'autres passions contraires au vice dominant, une certaine droiture naturelle, enfin un reste de foi.

I. D'abord d'autres passions humaines. Comme l'arbre isolé prend des proportions gigantesques, tandis qu, resserré dans la forêt, il ne s'étend pas, de même certains vices sont gênés et arrêtés dans leur développement par d'autres vices contraires ; ainsi l'avarice peut retenir dans la voie de la débauche ; ainsi encore, et plus souvent, la passion de l'honneur, le souci de la réputation fera éviter bien des écarts. Que d'âmes résistent de la sorte, sans grand mérite, à leurs penchants mauvais et ne les laissent pas prendre tout l'empire qu'ils devraient acquérir ! Il est clair que ceux qui ne rencontrent pas d'autre obstacle dans la voie du mal vont loin dans le vice ; tout en conservant certains dehors honnêtes, ils sont au fond bien mauvais. Ces gens-là éprouvent pour les bons une vive antipathie qui se traduit par des moqueries, des attaques contre la religion et ses ministres, etc., la bouche parle de l'abondance du cœur, et le cœur de ces pauvres dévoyés est plein de corruption et de haine.

II. La raison humaine, l'honnêteté naturelle, l'horreur instinctive que le vice inspire, font aussi que beaucoup se contraignent, et évitent les derniers excès. Ces pécheurs ont souvent des qualités, des vertus naturelles assez développées ; mais ils n'ont qu'une instruction religieuse très imparfaite et cette ignorance les excuse en partie (*non a toto sed a tanto*, disent les théologiens), ils sont moins coupables qu'on ne pourrait le supposer. Quand des hommes de cette sorte vivent en dehors des influences chrétiennes dans des pays où règne l'indifférence religieuse, ils en viennent à se faire de leurs devoirs envers Dieu des idées très incomplètes et parfois fort bizarres : ainsi, parce qu'ils aiment la religion et qu'ils ont en horreur les impies, ils se croient bons chrétiens tout en négligeant les pratiques religieuses les plus essentielles, comme l'accomplissement du devoir pascal, l'assistance à la messe ; il est même difficile de leur faire comprendre l'importance et la gravité de ces préceptes. Il s'en faut donc que tout soit mauvais chez eux ; ils sont plus ignorants ou plus sots que méchants, et si, parfois, ils prennent part à des discours contraires à la religion, ce sera par faiblesse et respect humain, mais non par impiété.

III. Enfin, et surtout ce qui retient bien des pécheurs sur la pente du mal, c'est la foi qui demeure, affaiblie sans doute, diminuée, mais non éteinte. Cette lueur obscurcie de la foi continue de briller dans leur âme grâce à une protection particulière de Dieu, ou au reste d'une éducation première qui aura laissé des traces profondes, ou encore grâce à l'influence salutaire d'un milieu chrétien ; ainsi les pécheurs qui vivent dans les pays où la foi règne encore, dans des familles vraiment chrétiennes, surtout s'ils ne subissent pas en même temps l'influence contraire d'amis irréligieux, pensent bien tout en agissant mal. Il est vrai que, souvent, ils cherchent à étouffer ces convictions gênantes : *noluit in-*

telligere ut bene ageret ; mais qu'ils les acceptent de bonne grâce ou de force, dans l'intime de leur conscience, ils rendent hommage à la vérité. Il y a ordinairement chez ces âmes un mélange étonnant de bons et de mauvais sentiments ; il ne faudrait donc pas prendre trop à la lettre leurs protestations d'incrédulité, comme aussi on se tromperait fort en taxant d'hypocrisie les sentiments de foi qu'ils font paraître parfois au milieu de leurs désordres.

Mais s'il ne faut pas les croire pires qu'ils ne sont, il ne faudrait pas non plus les juger trop favorablement comme souvent ils se jugent eux-mêmes. Ils sont fort exposés à se faire illusion. L'habitude du mal a émoussé leur conscience et leur fait paraître moins coupables les fautes les plus graves ; en même temps l'amour propre, qui n'aime pas à avouer ses torts, les bons sentiments qui restent en eux et qui ne sont que des velléités, c'est à dire des approbations que porte le jugement, plutôt que des actes de vraie volonté, tout cela les trompe sur leur propre compte. Comme Pilate, ils se lavent les mains, parce qu'ils sentent en eux un certain désir de ne point crucifier leur Dieu, mais cela ne les empêche pas de l'immoler à leurs intérêts et à leurs plaisirs.

§ 4.—*Les divers degrés de l'endurcissement*

Nous avons dit les causes qui amènent l'endurcissement du cœur et, d'un autre côté, les obstacles qui s'opposent aux progrès du mal ; maintenant, si l'on examine les effets qui résultent de ces influences contraires, il nous semble qu'en fin de compte il y a quatre sortes de pécheurs fixés dans le mal.

1° Les premiers sont les pécheurs d'ignorance. Nous supposons, en établissant cette première catégorie, le cas assez fréquent, croyons-nous, où l'ignorance, le peu d'intelligence des choses de la foi n'est guère imputable. Dans ce cas, s'ils ne se sont pas rendus bien coupables par ailleurs, Dieu jugera avec beaucoup de miséricorde ces pauvres gens. S'il a dit : "*Cui multum datum est, multum quaeretur ab eo*", il est clair qu'il demandera peu à celui qui aura peu reçu. Or, il en est qui ont vraiment bien peu reçu. Lorsque l'éducation chrétienne a été nulle ou très négligée, que l'on a vécu dans un milieu indifférent où l'on n'entendait jamais parler de Dieu, où l'on a rencontré à l'accomplissement de ses devoirs religieux des obstacles presque insurmontables — ce qui habitue à les violer sans scrupule — est-il étonnant que la conscience soit restée ou soit devenue peu clairvoyante ? Beaucoup des péchés que commettent ces malheureux, et qui seraient bien graves pour des chrétiens éclairés, le sont beaucoup moins pour eux. Aussi, s'ils ont évité les fautes qui leur faisaient plus horreur ; si, en outre, ils ont conservé le respect de la religion et des sentiments vraiment chrétiens, ils ne sont pas loin du royaume de Dieu.

Il suffira souvent d'une simple occasion pour les ramener à leur devoir, par exemple : l'entrée dans un cercle catholique, dans une corporation chrétienne. Ce qui les retenait dans l'infidélité, c'était

le manque d'habitude, le respect humain ; dès que ces obstacles, qui sont plutôt extérieurs et n'atteignent pas le fond de l'âme, se trouvent contrebalancés par les secours qu'on leur offre, ils reviennent à Dieu sans grand effort.

Malheureusement, après leur conversion, la plupart demeurent bien tièdes, ou plutôt ils restent bien ignorants. Ainsi s'en trouve-t-il par exemple avec lesquels il faudra revenir souvent à la charge, pour leur faire comprendre que l'on pêche non pas légèrement, comme ils se le figureraient volontiers, mais gravement, en négligeant d'assister à la messe, en s'enivrant, etc. Leur foi est si peu éclairée, les idées fausses qu'ils se sont faites sont si profondément ancrées dans leur esprit que, sans grande faute de leur part, ils retiendront longtemps quelque chose de leurs anciennes erreurs. Il est donc bien à désirer qu'après leur conversion on ne les laisse pas à eux-mêmes, mais que l'on prenne tous les moyens pour compléter leur instruction religieuse et les former à des idées plus chrétiennes.

2° Il y a, en second lieu, les pécheurs qui se livrent au vice par faiblesse. Ceux-ci gardent un certain désir du bien, ils regrettent le mal qu'ils font, ils aiment et estiment les gens vertueux, mais, au moment funeste, l'ivresse de la passion les met hors d'eux-mêmes et, fascinés, étourdis, ils succombent. Ils pêchent encore par entraînement, ou bien ils n'ont pas le courage nécessaire pour accomplir un devoir pénible. Ce ne sont là sans doute que des chûtes accidentelles, dont ils pourraient se relever ; mais il y a de plus, chez ces pécheurs, une disposition de découragement qui les maintient dans le mal : se sentant faibles et irrésolus, n'ayant, à cause de cela, guère d'espérance de rompre leurs liens ou de faire acte d'énergie, ils se laissent aller par mollesse et lâcheté et ne font rien pour sortir de leur triste état.

Ceux-là encore ne sont pas très mauvais, ni fort avancés dans le péché. Aussi, quand bien même ils mettraient dans leurs désordres quelque légère fanfaronnade, car ils sont souvent vaniteux et esclaves du respect humain, il ne faudrait pas trop les en croire, ni désespérer de leur amendement.

3° La troisième classe est celle des indifférents. Ceux-ci font le mal par insouciance ; ils ne se préoccupent guère de savoir si leurs actes sont permis ou défendus ; leur unique pensée, c'est de se repaître de toutes les jouissances possibles. Ces malheureux n'ont plus qu'une conscience bien voilée. C'est l'état d'aveuglement, état bien dangereux et bien injurieux à Dieu, de qui ils font si peu de cas. Dans cet état d'insouciance complète, la foi est très amoindrie, souvent entièrement éteinte, et il y a bien moins d'espérance de conversion ; on voit de ces gens qui meurent tranquillement dans l'impénitence et s'en vont dans l'éternité sans crainte ni souci. S'il y a dans ces âmes une grande part d'ignorance, Dieu les jugera sans doute moins sévèrement ; mais si c'est le résultat d'un aveuglement volontaire, d'une affectation à rejeter les remords de la conscience, leur sort est bien déplorable.

4° Enfin, il y a les pécheurs qui font le mal de gaieté de cœur

sachant et comprenant très bien la grièveté de leurs désordres, de leur irrégion ou de leurs vices, et en prenant joyeusement leur parti. On peut ranger dans la même classe ceux qui font le mal par dépit, par orgueil révolté; ils ont commencé par être trop faibles, puis, leurs désordres leur ayant attiré des humiliations méritées, l'amour-propre a été froissé et ils se sont vengés en s'enfonçant davantage dans l'abîme. Les uns et les autres ne sont pas seulement indifférents, comme ceux dont nous parlions précédemment, ils sont haineux; ils ont de la répugnance pour la vertu et de l'aversion pour les gens de bien. S'ils entretiennent volontairement cette haine du bien, elle prend à la longue des proportions épouvantables, et ils finissent par avoir la rage furieuse des démons et des damnés. Tels sont, dans les sociétés secrètes, les initiés des hauts grades, ces énerguènes dont on ne peut lire sans frémir les saturnales effroyables, les blasphèmes et tous les actes sataniques.

§ 5.—Conduite à tenir envers les pécheurs

Quelle est la conduite à tenir envers ces malheureux enfoncés dans le péché, comment chasser Satan qui a fait de leur cœur sa demeure permanente? L'Évangile nous dit qu'un jour les apôtres, auxquels Notre-Seigneur avait donné le pouvoir de chasser les démons, se virent tenus en échec par un de ces esprits infernaux, qui résistait à tous leurs exorcismes; il fallut l'intervention de Jésus Lui-même pour faire lâcher à Satan sa proie. Les apôtres, étonnés, interrogèrent alors le Sauveur : *Quare nos non potuimus ejicere illum ?* " Pourquoi n'avons-nous pu le chasser ? " — *Hoc genus*, répondit le divin Maître, *non ejicitur nisi per orationem et jejunium*, " cette sorte de démon ne peut se chasser que par la prière et le jeûne. " La prière et la mortification, tels sont, en effet, les moyens souvent indispensables et seuls capables de procurer la conversion des pécheurs invétérés; il faut à tout prix obtenir de Dieu des grâces plus qu'ordinaires pour toucher ces cœurs endurcis. On connaît le mot du curé d'Ars à un curé qui se plaignait de ne pouvoir convertir ses paroissiens : " Avez-vous jeûné, avez-vous veillé, vous êtes-vous donné la discipline ? tant que vous n'aurez pas pris de pareils moyens, ne croyez pas avoir tout fait. "

Mettons donc toujours en première ligne les moyens surnaturels. Il paraît superflu d'énoncer une vérité si évidente : est-elle pourtant généralement admise, et ne sont-ils pas au contraire trop nombreux, ceux dont toute l'activité, tout le zèle se dépensent dans la recherche de procédés adroits, dans la mise en œuvre d'industries purement humaines ?

L'habileté et la finesse sont d'un bien petit secours, quand il s'agit de rompre les liens du péché et de ramener la charité dans un cœur. Les moyens humains serviront à rendre possible l'emploi des moyens surnaturels, ils seront dans la main des pécheurs d'hommes comme l'appât qui recouvre l'hameçon; mais qu'on se

garde de leur donner l'importance qu'ils n'ont pas, de leur attribuer le rôle principal. Une méthode tout humaine n'obtiendrait que des résultats humains. La conversion des âmes est une œuvre divine : l'Ouvrier divin, seul, la peut mener à bonne fin.

Après la prière et la pénitence — *Bona est oratio cum jejuni*o, — qui touchent le cœur de Dieu et obtiennent son invincible concours, l'un des moyens surnaturels les plus efficaces, c'est la formation à l'apostolat d'auxiliaires dévoués, plus à même d'approcher des pécheurs et de travailler à leur conversion, que les ministres de Dieu eux-mêmes. Le général qui forme de bons capitaines, augmente beaucoup ses chances de victoire ; celui qui voudrait tout faire par lui-même, quelles que soient ses qualités, sentirait bien vite son impuissance. Dans les pays infidèles, les missionnaires se font aider dans leurs travaux apostoliques par des catéchistes, véritables précurseurs qui préparent les voies et disposent les païens à recevoir la bonne nouvelle ; cette méthode est en usage dans tous les pays de mission, aussi bien chez les peuples civilisés de l'Extrême-Orient que chez les nègres de l'Afrique.

Dans les paroisses peu ferventes, où le nombre des pécheurs est souvent considérable, l'un des premiers soins d'un bon pasteur doit être de travailler tout particulièrement à former des chrétiens d'élite, qui seront pour lui des lieutenants précieux dans la lutte contre le mal.

Ils l'aideront d'abord par leurs prières. Dix justes auraient sauvé Sodome ; combien de Sodomes modernes ont été sauvées par les justes ignorés qu'elles renfermaient dans leur sein ! Combien de paroisses, malgré la rage de l'enfer, malgré tous les moyens d'action employés de nos jours par les ennemis de l'Église, restent solidement chrétiennes, grâce aux bénédictions qu'attirent sur elles les âmes saintes qu'elles contiennent !

Pour ramener les pécheurs, ces âmes ferventes sont d'un grand secours. Il est relativement rare qu'une âme pécheresse soit atteinte directement par le prêtre. Le premier travail de conversion se fait le plus souvent par un chrétien, une chrétienne zélée, dont la salutaire influence s'exerce doucement et prudemment sur le pécheur et le rapproche insensiblement de Dieu. Or, ce sont surtout les âmes foncièrement pieuses qui réussissent dans cet apostolat.

S'il ne peut placer de vrais amis de Dieu près de ces vétérans du péché, le prêtre doit travailler lui-même à s'insinuer dans leur esprit, nouer avec eux des relations amicales, compatir à leurs peines, leur prodiguer son dévouement et gagner ainsi leur cœur. Mais, en même temps, qu'il ne cache pas son désir de les gagner à Dieu, qu'il n'omette aucune occasion de leur adresser de bonnes paroles ; en un mot qu'il soit toujours prêtre et se montre en toute circonstance le vrai représentant et le continuateur de Jésus-Christ.

Il y a deux manières d'agir sur les pécheurs, il y a les moyens lents et continus et les moyens rapides et extraordinaires.

Les premiers demandent plus de constance, mais sont plus féconds en résultats ; le cœur endurci s'amollit peu à peu, la foi pénètre doucement, elle s'étend d'une manière insensible et finit par envahir l'âme tout entière. Ainsi fait-on beaucoup de bien à de vieux pécheurs, si on peut les amener à faire habituellement de bonnes lectures, comme celle d'un journal sincèrement religieux, à entendre souvent des prédications, à fréquenter assidûment des chrétiens instruits et éclairés. Leurs idées se modifient à leur insu, les bons exemples et les bonnes paroles tombent sur leur cœur comme une pluie bienfaisante sur une plante altérée mais encore vivante. Sous cette influence, le fruit germera, se développera, et, quand il sera mûr, il se détachera de lui-même ; il suffira alors d'une occasion pour achever l'œuvre de conversion.

Quant aux moyens extraordinaires, l'action de Dieu s'y montre souvent aussi soudaine que puissante ; tels sont les pèlerinages, retraites, missions. Les résultats en sont souvent plus grands qu'on ne peut croire : les bons sont raffermis et stimulés, les tièdes réchauffés, des pécheurs secrets reviennent à la vertu, des sacrilèges au respect et au saint usage des sacrements. Quant aux pécheurs manifestes, tous ne sont pas convertis, et parmi les convertis, tous ne persévèrent pas ; mais une bonne semence est déposée dans leur âme et, si Dieu le permet, un temps viendra où les effets cachés de ces grâces passées se manifesteront au grand jour.

Les gens dont nous parlons ne viennent pas se présenter au confessionnal, sauf à la veille de leur mariage ; alors si, dans ces pécheurs endurcis, il reste encore quelque fibre chrétienne, quelque souvenir d'une vie autrefois meilleure, d'une première communion bien faite, il sera parfois possible de toucher momentanément leur cœur et, au souvenir des grandes vérités, de leur faire prendre quelque bonne résolution. Dans tous les cas et quelle que soit leur impiété, il est à propos de rappeler l'importance des devoirs religieux, de montrer combien est injurieuse à Dieu une vie passée tout entière en dehors de Lui, sans le prier, sans même penser à ce Maître redoutable, ne tenant pas plus compte de Celui à qui nous devons tout que s'il n'existait pas. On ne saurait mieux faire en cette occasion que de recommander aux futurs époux, surtout si l'un d'entre eux est resté fidèle à ses devoirs religieux, l'excellente pratique de la prière en commun, et de les engager à y être fidèles dès les premiers jours de leur mariage.

DES SACREMENTS

FONTAINES DU SAUVEUR

EN 44 INSTRUCTIONS PRATIQUES ET NOUVELLES SUR LES SACREMENTS

Par M. l'abbé HIMONET

1 fort vol. in-12..... 88 cts

PARTIE LÉGALE

Rédacteur : **ALBY**

RESOLUTION DE VENTE

QUESTION.—A** a vendu une terre à bois à B***, en octobre 1893, au prix de \$500 dont \$250 comptant, et la balance (\$250) payable au bout d'un an, et il est stipulé dans l'acte de vente qu'à défaut du paiement de la dite balance à l'échéance, l'acquéreur remettra au vendeur A*** l'immeuble en question sans poursuite. En juillet 1896, l'acquéreur B*** a été dûment protesté de remettre à A** la possession du dit immeuble ainsi vendu, faute du paiement du second versement et n'a pas encore répondu au protêt.

Quelle est la procédure la plus rationnelle et la moins dispendieuse, vu l'insolvabilité de B*** pour le contraindre à s'exécuter et à remettre A*** dans la libre possession de l'immeuble veudu ?

M. St-L.

RÉPONSE.—Vous devez intenter une action en résolution de la vente faute de paiement du prix. Voyez les articles 1536 et suivants du code civil. La *Presse* à qui vous avez posé la même question (numéro du 30 juillet 1898) vous fait, je crois, une réponse semblable à la mienne.

COMMUNE RENOMMÉE

QUESTION.—Nos lois ont plusieurs dispositions concernant la *commune renommée*. Quelle différence y a-t-il entre ce moyen de preuve et la preuve testimoniale ?

Clerc notaire

RÉPONSE.—Vous trouverez la réponse à une question à peu près semblable dans le PROPAGATEUR du 1er décembre 1897, page 665.

Voici en outre la réponse à votre question telle que je la trouve dans LARONBIÈRE, *Théorie et Pratique des Obligations*, 5e volume, page 182.

“ Il y a entre elles cette différence fondamentale et caractéristique, que, lorsqu'il s'agit de la preuve testimoniale ordinaire, les témoins doivent déposer de faits précis dont ils ont acquis une connaissance personnelle ; tandis que lorsqu'il s'agit de la preuve par commune renommée, il suffit que les témoins déposent sur de simples ouï-dire, qu'ils se bornent à exprimer leur opinion ou à rapporter celle des autres, et à énoncer une notoriété publique, sans que même ils soient tenus de déterminer, d'une manière exacte et précise, les éléments et les faits sur lesquels cette opinion ou cette notoriété s'est formée.”

(De *La Justice Sociale* du 9 juillet 1898).

DEVOIR SOCIAL

L'Usure.

C'est un devoir pressant, pour les chrétiens, de travailler aux réformes contre l'injustice usuraire. Spécialement, ils doivent aider de toutes leurs forces à la restauration de la juste valeur du travail, dans les idées, les mœurs, les lois et les institutions sociales. La protection du travail est comme la clef de voûte du système réformateur du capital moderne ; elle répond au relèvement de chacun des trois principes : sur les charges de la propriété, sur le traitement équitable du travail, sur la juste valeur en général.

Quant aux moyens de réaliser ces réformes, ce sont l'équité dans le contrat de travail, la législation du travail, le patronage et l'association ouvrière, l'organisation professionnelle, l'organisation du crédit, et certaines mesures répressives contre la violation de la justice.

AUX CORRESPONDANTS

M. St-L. (*Fossé de ligne.*)—Le fossé en question n'est pas un fossé de ligne. En conséquence les articles 420 et suivants du code municipal ne sont pas applicables. Dans votre cas je considère que le propriétaire en question ne peut être contraint à travailler au fossé ou autre cours d'eau qu'en vertu d'un acte d'accord ou en vertu d'un procès-verbal.

Mathias D... (*Aliments.*)—La rente viagère qui vous a été léguée par votre oncle est insaisissable, car elle vous a été léguée à titre d'aliments. (Code de Procédure civile, art. 599, § 4.)

LA PROVENANCE DES ÉVANGILES

Par M. J. L. Gondal, S. S.

1 vol. in-12..... 0.88

JESUS-CHRIST

Étudié en vue de la prédication dans saint Thomas d'Aquin, par M. l'abbé Doublet, chanoine d'Arras, auteur de *Saint-Paul*, des *Psaumes* et d'autres ouvrages étudiés en vue de la prédication. Ouvrage honoré des approbations de NN. SS. les Evêques d'Arras, de Luçon, de Poitiers, de Saint-Brieuc, du Mans, et d'autres Prélats. *Dixième édition.*

3 vol. in-12..... \$2.63

Nous croyons avoir fait un livre neuf, et nous espérons avoir fait un livre utile.

Si les œuvres du Docteur Angélique sont étudiées, commentées, reproduites, sous toutes les formes, dans une foule de savants et précieux travaux ; si son immense fortune doctrinale est devenue le patrimoine de tous ; si la théologie y puise ses plus intarissables ressources, en est-il ainsi de l'éloquence chrétienne ? Non. La faute en est-elle aux œuvres du grand Docteur ? Moins encore. La faute en est au manque d'ouvrages spéciaux, qui rendent accessibles aux orateurs de la chaire les richesses dogmatiques et morales, éparses dans des œuvres si volumineuses, et parfois d'une si difficile étude. Le théologien dispose de longues heures et creuse à loisir ces mines d'or : l'orateur chrétien de nos jours est essentiellement l'homme de la vie active et de la lutte ; ses moments sont comptés : la succession non interrompue de ses prédications et les œuvres d'un écrasant ministère les lui disputent et se les arrachent ; au lieu de méditations calmes et d'études profondes qui nourriraient et illumineraient sa parole, il en est trop souvent réduit à la lecture rapide de quelques sermons, ou, moins encore, de quelques chétifs panoramas sans éclat, sans chaleur, sans doctrine. Les œuvres de saint Thomas d'Aquin lui offriraient d'immenses ressources ; le défaut de temps et de calme lui ravit ces ressources sans pitié.

Deux choses sont indispensables pour transporter puissamment à la chaire la riche et splendide substance du Docteur Angélique : le choix du fond et la mise en œuvre. Le choix est malaisé et demande de longues et patientes études. Dans la partie la plus explorée des chefs d'œuvre de saint Thomas, les *Sommes*, les *Opuscules*, le *Commentaire sur le Maître des Sentences*, etc., un certain nombre de matières sont impropres à la chaire ; d'autres, pour y être employées avec succès, ont besoin d'être dépouillées de leur enveloppe trop scolastique, et retirées du milieu de questions et de thèses dont l'orateur ne peut ni aisément ni fructueusement se servir. Reste toute une série d'œuvres d'une richesse inouïe pour la prédication, mais — il le faut bien dire — presque complètement délaissées : les *Commentaires* sur l'Écriture sainte, sur saint Mathieu, sur saint Jean, sur saint Paul, etc. L'orateur y découvrirait en grand nombre les plus belles, les plus neuves, les

plus solides doctrines, mais, outre que ces derniers ouvrages sont peu connus, la marche y est obstruée, l'exploration pénible, les conquêtes rendues difficiles par l'abondance des choses et l'accumulation des richesses. Bref, sauf un travail préparatoire qui recueille, réunisse, coordonne, mette en lumière et revête d'une forme oratoire les vastes et splendides matières offertes à l'orateur chrétien par l'Ange de l'École, la mine reste forcément inexplorée, et le trésor renferme ses inépuisables largesses.

C'est ce travail de choix et de mise en œuvre que nous avons entrepris. Si notre livre est médiocre, il aura au moins ce mérite d'avoir frayé les voies et ouvert le chemin. Bien des fois, en étudiant les œuvres du grand Docteur, nous fûmes frappé du parti que l'éloquence chrétienne pourrait tirer de ses idées si profondes, de ses vues si vastes, de ses expositions si lumineuses, de ses arguments si victorieux, de ses traits si vifs et souvent si pénétrants, de ses allures si puissantes, parfois de ses manières si neuves, d'envisager et d'exposer la doctrine, — neuves, — hélas ! pour nous, trop peu familiers avec ce merveilleux génie. A quelles sources a trop souvent puisé notre éloquence contemporaine ! Quelle légèreté de doctrine ! Quel abandon des grands moyens ! Quelles criminelles concessions à des auditoires frivoles et déchristianisés ! N'a-t-on pas tout prêché, sauf la doctrine ? N'avons-nous pas vu, dans ces derniers temps, s'imposer à la chaire chrétienne une éloquence étrange, fille de la terre, tributaire des penchants et des passions humaines, imprégnée de naturalisme, captivant l'auditoire par un certain piquant de nouveautés malsaines, et lui distribuant, au lieu d'une nourriture solide, ce que l'Apôtre appelle des niaiseries et des fables ?

Le besoin du retour à la vraie prédication se fait partout sentir ; nous commençons, Dieu merci, à comprendre que cette éloquence retentissante et creuse n'est rien autre chose que *la famine du pain* dont parlait le Prophète. Si notre livre, au lieu d'être un obscur et timide essai, était quelque œuvre importante, nous oserions dire qu'il vient à l'heure.

L'orateur chrétien trouve dans saint Thomas d'Aquin les trois choses dont il a besoin et qui lui suffise pour captiver fructueusement un auditoire : des divisions lucides et frappantes ; un fonds inépuisable de doctrine pour remplir ces divisions ; enfin, ce qui semblera paradoxal et n'est que rigoureusement vrai, un charme constant de nouveauté, de fraîcheur, de brillant. Avec saint Thomas pour guide et pourvoyeur, l'orateur est de suite et complètement à l'aise ; assuré de sa marche, possesseur des plus riches matériaux, son intelligence s'élève, son cœur s'échauffe, l'expression jaillit puissante et alerte de cette plénitude et de cette force dont il se sent soutenu. N'est-ce pas pitié de voir comment les *panoramas*, les *Revue*s, les *Tribunes*, les *Sermonnaires* se jouent du prédicateur, offrant à sa crédule bonne foi des divisions, des sujets, des points de vue, sans substance pour les féconder et les remplir, sans chaleur pour les vivifier, sans agrément d'aucune sorte pour les faire réussir ? Jamais le Docteur Angélique ne

présente un sujet qu'il ne le féconde, une division qu'il ne la fasse pleine et opulente, une perspective qu'il n'en parcoure l'étendue, n'en épuise les scènes, et n'en révèle toutes les splendeurs.

Notre travail, dans ce nouveau livre que nous offrons aux prédicateurs, a été de recueillir des œuvres de saint Thomas et de grouper sous le plus auguste comme sous le plus fécond des titres : JÉSUS-CHRIST, les plus belles doctrines, les plus riches et les plus pratiques sujets, dont l'orateur puisse entretenir ses divers auditoires.

Peut-être nous reprochera-t-on, quelque remplies que soient ces pages, d'avoir laissé bien des matières, et négligé bien des trésors : nous l'avouons ingénument : nous avons été plus d'une fois vaincu par la profusion de nos richesses, et nous avons plié souvent sous la charge de notre butin. Jeter ses filets dans un tel océan, c'est se condamner au glorieux danger d'une pêche miraculeuse. Assez audacieux pour affronter ce péril, nous n'avons pas été assez robuste pour en triompher : la barque s'est trouvée trop petite, et les filets trop faibles se sont rompus. Qu'on nous pardonne les pertes en faveur du butin, déjà riche, que nous avons recueilli, et que nous offrons à nos frères de tout cœur.

N'eussions-nous fait d'ailleurs qu'entrouvrir une mine si féconde, et inspiré à d'autres le désir de la faire mieux valoir, nous nous croirions trop payé des longues études dont cet ouvrage est le fruit.

ELEVATIONS

DE

L'AME PENITENTE

SUR LES ÉVANGILES

OU

L'AME PENITENTE AUX PIEDS DE JESUS

Par le R. P. DUPONT, de l'Ordre de Cîteaux

4 vol. in-12..... 75 cts

LA PAROLE SAINTE

Ou le guide oratoire dans le ministère de la prédication par M. J. Ribet, chanoine honoraire, ancien professeur de théologie et d'éloquence sacrée.

PRELIMINAIRES

CHAPITRE PREMIER

1 vol. in-8..... \$1.00

1^o — L'éloquence.

Le don de la parole. — Il constitue l'éloquence. — L'éloquence faculté et art. — L'éloquence profane et l'éloquence sacrée. — La prédication. — On parle aujourd'hui plus facilement qu'autrefois. — Défectuosités routinières de la parole cléricale. — Importance pour les ecclésiastiques de s'appliquer à l'étude de règles oratoires.

I. — La parole est, dans l'ordre naturel, le plus grand bienfait que Dieu ait accordé à l'homme après celui de la raison. Comme l'observe justement Quintilien, le prince des rhéteurs, la raison nous servirait de peu et serait fort en peine pour se développer et se manifester, si nous n'avions la faculté d'exprimer nos conceptions par la parole, qui leur sert d'interprète. La pensée, ajoute cet auteur, la pensée sans la parole, serait aussi inutile qu'une épée abandonnée dans son fourreau.

De tous les temps, la parole a été la plus grande puissance de l'homme sur l'homme. Par elle, il éclaire l'esprit, il attire et enflamme le cœur, il détermine et met en action la volonté. La parole, avec ces trois effets : convaincre, persuader et remuer, constitue l'éloquence.

Les deux grands moyens de saisir et d'ébranler les masses sont l'éloquence et le chant. Le chant, par l'action du rythme sur la sensibilité et l'ébranlement des organes, transporte et enivre. Plus raisonnable et plus humaine, l'éloquence atteint et gagne l'homme par l'esprit.

II. — L'éloquence et la parole se confondent dans une même étymologie ; *e-loqui*, c'est parler en tirant de son fonds, comme pour transvaser son âme. Quelle est la fin de la parole et de l'éloquence, sinon d'exprimer devant ses semblables ce que l'on pense, ce que l'on aime, ce que l'on désire, pour les amener à croire, à aimer, à vouloir comme nous ?

Toutefois la parole, dans sa généralité, ne traduit que la simple expression de la pensée, tandis que l'éloquence indique plutôt l'action exercée sur l'homme par la parole.

Une autre différence, c'est que l'éloquence suppose un certain éclat, la puissance, l'entraînement ; la parole froide, calme, bien que lumineuse et convaincante, peut ne pas atteindre à ces

grands effets. Il n'est pas donné à tous de s'élever jusqu'à l'éloquence. La parole simple, qui fait bien entendre ce que l'on veut exprimer, sans être éloquente, a son prix et son utilité.

III. — L'éloquence peut être considérée comme faculté ou comme art.

La faculté native est une facilité que donne spontanément la nature pour parler de manière à convaincre, à émouvoir, à entraîner.

L'art de l'éloquence comprend les principes et les règles qui apprennent à atteindre ce but de la parole publique.

La facilité naturelle sert plus que l'art, et, à vrai dire, à moins d'avoir la faculté à un certain degré, on n'arrivera jamais à être éloquent, quelque étude que l'on fasse des procédés oratoires. Mais aussi, sans la connaissance des règles, on ne déploiera qu'à demi la puissance native, et l'on compromettra souvent, même à son insu, le succès de la parole. Il vaut mieux, pour le triomphe certain et complet, moins de fougue naturelle et plus de possession de soi-même. C'est avec raison que l'on a dit : *Nascuntur poetæ, fiunt oratores.*

IV. — L'éloquence est profane ou sacrée, selon qu'elle s'occupe des affaires temporelles ou des intérêts spirituels. Autant donc le ciel l'emporte sur la terre et l'éternité sur le temps, autant l'éloquence religieuse prime l'éloquence séculière.

V. — L'exercice de l'éloquence sacrée prend le nom de prédication.

La prédication est l'exposition par la parole des vérités chrétiennes, pour exhorter les auditeurs à la foi, à l'amour et à la pratique de ces vérités.

C'est un enseignement oral. Les écrits peuvent obtenir les mêmes résultats que la parole ; mais, dans la rigueur des termes, ils ne constituent pas une prédication.

L'enseignement de la doctrine chrétienne est également requis pour qu'il y ait prédication ; il ne suffit pas, pour prêcher, de parler de choses quelconques dans le lieu saint.

A l'exposé doctrinal doit se joindre l'exhortation qui le fait, non seulement accepter de l'esprit, mais encore influencer sur les mœurs. Un cours didactique, de théologie ou d'instruction religieuse, qui aurait seulement pour objet d'instruire, ne serait pas une prédication.

Enfin, on prêche devant une assemblée. L'enseignement et l'exhortation qui s'adresseraient à un ou deux auditeurs n'auraient pas la solennité d'une prédication.

VI. — Dans les temps où nous sommes, l'éloquence purement humaine a pris des développements considérables. Si la pensée a perdu en force et en profondeur par l'amoindrissement de la philosophie pure et en particulier de la logique, la parole a étrangement gagné en facilité et par le nombre de ceux qui osent en affronter les périls.

Le clergé a recueilli pour son ministère le bénéfice de cette aisance universelle à porter la parole. On prêche aujourd'hui avec

plus de facilité qu'autrefois; mais, trop souvent, avec moins de solidité et avec les défauts d'autrefois.

VII. — Jamais le ministère de la parole sacerdotale ne fut plus ingrat ni plus important. Les peuples nous échappent, et leur confiance en notre enseignement baisse de plus en plus. Les causes de cette défection sont multiples. Mais ce serait s'illusionner que de ne pas inscrire les défauts de notre prédication.

Au lieu de prêcher l'Évangile et les vérités surnaturelles, on s'est mis à faire de la haute philosophie, de la psychologie sentimentale et de la morale naturelle. Au lieu de proposer avec exactitude et lucidité les dogmes et les mystères chrétiens, on s'est surtout préoccupé de les naturaliser, et les *rationaliser*, si ce néologisme était permis.

Le plus grand mal cependant n'est pas là. Ce n'est guère que dans les villes que ce genre trop humain est en vogue; les pasteurs des campagnes enseignent encore l'Évangile et les devoirs du chrétien. C'est dans la forme que le mal est profond, enraciné; c'est donc la forme qu'il faudrait modifier.

Depuis la Révolution, qui délia les langues en permettant de tout dire, la parole publique a changé de face et réalisé de merveilleux progrès. Mais c'est surtout dans le monde laïque; nous, élérgé, nous restons à peu près les mêmes. La différence caractéristique est que les laïques parlent, et que, nous, nous prêchons.

Au dix-huitième siècle, les séculiers écrivaient et déclamaient comme nous, d'un ton sentimental personnifié dans Bernardin de Saint-Pierre et Jean-Jacques Rousseau. Il en est de nos jours encore parmi les laïques qui parlent ainsi, mais ce ne sont que des exceptions; tandis que, parmi nous, c'est plutôt la règle.

Qu'est-ce à dire: ils parlent, et, nous, nous prêchons? Qu'est-ce donc que prêcher dans le sens fâcheux du mot?

Il est malaisé de le définir avec précision. Il faut pourtant le faire entendre.

Prêcher, c'est avoir un ton convenu qui ne répond ni aux choses ni à la nature: un ton faussement solennel pour dire les choses les plus simples; un ton larmoyant qui divise et termine les phrases par des inflexions mineures, avec une monotonie qui permettrait de noter invariablement le discours après les trois ou quatre premières périodes, à la façon des vieilles complaintes.

Parfois l'annotation serait difficile; car prêcher c'est aussi débiter d'un ton faux, avec des variantes chinoises, impossibles à transcrire sur la gamme ordinaire; ce sont des ascensions et des chutes, non par ton franc ni demi-ton, mais par des transitions qui étonnent désagréablement l'oreille, par des tremblements imperceptibles, des renflements innotables.

Prêcher, c'est s'exalter sans cause, c'est parler aux voûtes, aux étoiles; c'est crier devant un petit groupe comme si l'on avait devant soi le genre humain.

Prêcher, c'est objurguer emphatiquement avec une sorte de solèze simulée, c'est seriner froidement à la façon d'un automa-

te, ou bien roucouler comme si l'on débitait à l'oreille le Cantique des Cantiques.

Les prédicateurs ne manquent pas seulement de naturel dans le débit et les inflexions de la voix ; ils sont nombreux ceux qui méconnaissent les règles d'une prononciation correcte et les lois euphoniques d'une diction agréable. On se fait à cet égard les plus regrettables illusions.

Ces défauts dans l'élocution et le débit, on les transporte, on les exagère même dans la lecture. Il n'est pas rare de rencontrer des hommes qui parlent, et lisent cependant fort mal.

VIII. — Les aspirants au sacerdoce et ceux qui en exercent les fonctions doivent attacher la plus grande importance à bien s'acquitter du ministère de la parole publique, et étudier les règles qui peuvent les aider dans la composition et le débit de leurs discours, les mettre en garde contre le mauvais goût et les routines traditionnelles. Avec la vertu qui honorera leur caractère et lui assurera le respect, avec la science sacrée qu'ils doivent transmettre aux peuples, rien ne leur est plus nécessaire et ne leur attirera plus d'honneur qu'une parole lumineuse, persuasive, entraînant.

NOUVELLES TENDANCES

EN RELIGION ET EN LITTÉRATURE

Par M. l'abbé Félix KLEIN

1 vol. in-12..... 75 cts

LA PROPRIÉTÉ

DEVANT LE SOCIALISME CONTEMPORAIN

Par le B. P. Calmes

1 vol. in-12..... 0.75

LA MISSION PROVIDENTIELLE
 DU BIENHEUREUX LOUIS-MARIE
GRIGNON DE MONTFORT

*DANS L'ENSEIGNEMENT ET LA PROPAGATION
 DE LA PARFAITE DEVOTION A LA
 SAINTE VIERGE*

COMME PRÉPARATION AU

GRAND RÈGNE de JÉSUS et de MARIE

DANS LE MONDE

Par l'abbé J.-M. QUERARD

Missionnaire.

Ancien Missionnaire de la Compagnie de Marie.

1 vol. in-8..... 35 cts.

I

Au moment où l'Église se dispose à élever sur les autels le bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort, il est bon de faire connaître ce grand serviteur de Jésus et de Marie, demeuré inconnu jusqu'ici, malgré l'éclat de ses vertus et la grandeur de sa mission.

Né en Bretagne, d'une famille bourgeoise, en 1673, dans la petite ville de Montfort, de l'ancien diocèse de Saint-Malo, aujourd'hui de celui de Rennes, il se distingua dès sa plus tendre enfance, par sa très grande dévotion à la sainte Vierge et par son zèle à propager le culte de l'auguste Mère de Dieu.

Ses études classiques commencées à la maison paternelle, il alla les continuer, à l'âge de douze ans, au célèbre collège des Jésuites à Rennes, où il se fit remarquer autant par la science que la vertu, et toujours par son admirable dévotion à Marie.

En quittant la province pour aller faire ses études théologiques à Paris en 1693, il sembla renoncer à sa famille qu'il ne devait plus revoir que treize ans plus tard, pour s'abandonner entièrement à la Providence et ne voulut plus se nommer, à l'exemple de son glorieux patron *Louis de Poissy*, saint Louis, que du nom du lieu de son baptême, *Louis-Marie de Montfort*.

Après avoir suivi près de deux ans, avec le plus grand succès, les cours de la Sorbonne, lorsqu'il était à la communauté de M. de la Barmondière et à celle de M. Boucher, il entra au Séminaire de Saint-Sulpice, où un *Te Deum* d'action de grâces fut récité publiquement pour remercier Dieu d'envoyer à cette maison un jeune lévite déjà renommé par ses mérites et ses éminentes vertus. Il y passa de cinq à six ans, dans une application continuelle à l'étude et à la prière, jusqu'à son élévation au sacerdoce, le 5 juin 1700.

Il commença avec le siècle sa carrière apostolique, d'abord à Nantes où lui vint l'inspiration de fonder une compagnie de missionnaires sous le patronage de la très sainte Vierge, *son œuvre capitale*; à Poitiers, à Paris et puis encore à Poitiers où il institua, en 1703, sa congrégation des Filles de la Sagesse, et d'où, persécuté, après des prodiges de conversions, il partit en 1706 pour aller rendre compte de sa mission au Vicaire de Jésus-Christ, lui soumettre son enseignement, sa méthode d'évangélisation, ses œuvres et spécialement son Institut de missionnaires de la Compagnie de Marie, et se mettre à sa disposition pour continuer ses travaux, soit en France, soit dans les pays infidèles.

Confirmé et encouragé dans sa mission par le saint pape Clément XI, qui lui donna le titre de missionnaire apostolique, il revint dans sa patrie où l'attendaient des persécutions sans fin de la part des jansénistes, des hérétiques et des impies : à Poitiers même, où l'obéissance ne lui permit pas de se reposer un seul jour des fatigues de son long pèlerinage; en Bretagne, dans les diocèses de Saint-Malo et de Saint-Brieuc, où les disciples du Père Maunoir, qui l'avaient appelé, ne purent le souffrir une année entière; puis encore dans son propre diocèse, où il ne put donner que quelques missions; dans celui de Nantes, de nouveau, où il fit des merveilles comme partout ailleurs durant deux années, jusqu'à la démolition de son célèbre calvaire de Pont-Château; enfin, dans les diocèses de Luçon et de la Rochelle, où la persécution le suivit toujours, mais où deux saints évêques, amis de Fénelon, les de Lescure et de Chamflour, lui firent le meilleur accueil, ne le persécutèrent jamais, le soutinrent toujours jusqu'à sa mort, arrivée à sa mission de Saint-Laurent-sur-Sèvre, le 23 avril 1716, à l'âge de quarante-trois ans. Cinq ans lui avaient suffi pour renouveler l'esprit du christianisme dans toute cette région désolée par les erreurs du temps et devenue depuis lors la catholique et phéroïque Vendée.

II

Saint Vincent Ferrier avait annoncé, trois siècles à l'avance, ce grand serviteur de Dieu. Désolé à la vue d'un antique sanctuaire de la vierge Marie, tombé en ruine, qu'il eût vivement désiré rétablir, il prédit à l'immense assemblée de ses auditeurs, dans une plaine de la Chèze, du diocèse de Saint-Brieuc, que "cette grande entreprise était réservée par le Ciel à un homme que le Tout-Puis-

sant ferait naître dans les temps reculés ; homme qui viendrait en inconnu ; homme qui serait beaucoup contrarié et bafoué ; homme cependant qui avec le secours de la grâce viendrait à bout de cette sainte entreprise."

En 1707, Louis-Marie de Montfort, donnant une mission à la Chèze avec les disciples du Père Maunoir, résolu de relever ce monurment, et dans un discours qu'il fit dans la lande de la Ferrière à une multitude presque incroyable de peuple, il déclara qu'il était cet *homme inconnu, prédit par saint Vincent Ferrier*, qui devait rétablir la Chapelle de Notre-Dame. Il en fit en effet une merveille. Elle devint un lieu de pèlerinage des plus fréquentés de Bretagne, et depuis la Révolution, elle a été choisie pour église paroissiale. Là comme ailleurs, le souvenir de l'homme apostolique, qui n'a fait que passer, est demeuré vivant, impérissable comme son enseignement, ses cantiques et son rosaire.

Cet envoyé extraordinaire du Tout-Puissant n'eut pas seulement la mission de restaurer un antique sanctuaire de la Vierge Marie, mais une infinité d'autres, et d'en édifier de nouveaux, plus nombreux encore, dans un temps où tout conspirait pour les démolir ou les laisser tomber en ruine. Il fut le restaurateur et le propagateur ardent du culte de l'auguste Mère de Dieu en France. Docteur et prédicateur de la plus parfaite des dévotions à la très sainte Vierge, il ne fut jamais égalé, depuis saint Bernard, pour sa dévotion à Marie, ni depuis saint Dominique, pour l'enseignement et la propagation du rosaire. Aussi ses succès furent-ils prodigieux dans l'ouest de la France. Cet homme inconnu, partout persécuté et bafoué, est partout invincible. Inconnu, étranger, de passage dans une ville de Normandie, à Saint-Lo, il s'y arrêta et y improvise une mission qui renouvelle toute la cité dans la ferveur du christianisme.

S'il ne fût entré dans les desseins de Dieu d'arrêter cet homme apostolique dans sa course, à la fleur de l'âge, il eût pu, à en juger par ses éclatants débuts, convertir la France entière. Mais le ciel voulut seulement le montrer au monde et lui réserver une plus grande mission, à l'heure providentielle de sa glorification, pour l'établissement du grand règne de Jésus et de Marie sur la terre, qu'il a si bien préparé et tant de fois prédit.

III

Jusqu'ici cet homme prodigieux est cependant demeuré comme *inconnu* dans l'histoire. Il y a vingt-cinq ans, un savant et célèbre bénédictin de Solesmes mentionnait à peine, dans ses annales sur le culte de la sainte Vierge en France, le grand apôtre de la Bretagne et de la Vendée, et ne lui attribuait qu'une médiocre influence sur son siècle. Étonné et presque indigné de sa méprise, nous nous étions empressé de crayonner à la hâte, dans l'interval de nos travaux, une notice historique sur la haute mission providentielle de Louis-Marie de Montfort, que nous nous proposons de lui adresser pour l'édifier sur son sujet et rectifier ses

appréciations. Des délais et des circonstances ne nous permirent pas de lui envoyer cet écrit qui, du reste, n'était pas destiné à la publicité.

Aujourd'hui, cédant à des encouragements d'éminents professeurs, nos anciens maîtres, nous croyons utile et opportun de publier ce mémoire à l'adresse du public chrétien, pour lui révéler cette belle et grande figure de saint, et le préparer à se réjouir de la prochaine béatification de cet homme encore inconnu et cependant si remarquable parmi les plus grands serviteurs de Dieu, salué et prôné de loin par saint Vincent Ferrier comme un envoyé extraordinaire du *Tout-Puissant*.

Si, il y a un quart de siècle, nous osions tracer ces lignes pour les soumettre avec une entière confiance au jugement d'un maître dans la science, dom Guéranger, et en assumer sur nous la responsabilité, on comprendra que nous avons dû faire un travail sérieux.

Comme introduction à notre mémoire, nous insérons ici l'épître qui devait accompagner son envoi à dom Guéranger en 1859 :

“ TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

“ Un humble admirateur de vos œuvres et des grands services que vous rendez à l'Église, particulièrement en France, ose se permettre de vous faire quelques observations touchant les aperçus si lumineux et si instructifs que vous venez de donner aux lecteurs du journal l'*Univers*, à l'occasion de votre généreuse défense de la *Cité mystique*, sur le mouvement religieux dans notre pays depuis deux siècles.

“ Ces observations, mon très révérend Père, sont moins faites pour rectifier quelques-uns de vos aperçus que pour justifier leur ensemble, car elles ne portent que sur une question de fait et sur une restriction à faire à une assertion trop générale. Vous serez heureux vous-même, mon révérendissime Père, de faire cette restriction à une proposition trop absolue, car le fait qu'elle établit, en faisant une large exception à la règle que vous posez, est des plus édifiants et des plus instructifs pour le temps où nous vivons.

“ Vous plaçant, mon révérendissime Père, à un point élevé, comme toujours, vous avez considéré, en le constatant, un mouvement religieux ascensionnel en France, dans la première moitié du XVII^e siècle ; et dans la seconde, un mouvement en sens contraire qui s'est abaissé progressivement jusqu'à la Révolution. C'est une vérité trop peu remarquée jusqu'ici. Vous avez ajouté que les saints sont devenus de plus en plus rares dans notre pays depuis l'affaiblissement de la vérité catholique, et que leur action comme leur influence ultérieure a produit peu de résultats à cause des grandes contradictions qu'ils ont rencontrées partout sur leur chemin.

(à suivre.)

MADemoiselle DE MONTpensier A TreVOUX

A MADemoiselle CLAIRE DE TUGNY

(suite)

Le mardi matin, la princesse envoya chercher Claudine ; mais elle lui fit défendre expressément d'apporter son enfant. Claudine se hâta de mettre ses plus beaux habits. Elle était Bressane, et son chapeau à haute forme et à larges ailes, garni de dentelle noire, son corsage, brodé de fleurs de couleurs éclatantes, lui allaient si bien que Mademoiselle en fut émerveillée.

— Vraiment, dit-elle, voici une sujette qui me fait honneur, et qui serait amusant de montrer au Louvre. Claudine, ma mie, lui dit-elle, ne voudriez-vous pas voir Paris ?

— Dame, oui, Mademoiselle, dit Claudine toute confuse, en prenant le coin de son tablier de soie incarnate. Benoît y est allé, en faisant son tour de France, mais moi, je n'ai même pas vu Lyon.

— Eh bien, dit Mademoiselle, voilà ce qu'il faut faire. Je placerai votre mari à l'hospice, où il sera servi et soigné comme un seigneur, vous mettez votre poupon en nourrice, je paierai sa pension largement, et vous entrerez chez moi comme fille de garde-robe, à cinquante livres par mois, defrayée de tout. Vous ferez des économies, et quand vous aurez envie de revenir ici, je vous renverrai par le coche, avec un beau présent. Cela vous va-t-il ?

Claudine avait l'air tout honnête.

— Eh bien, lui dit madame de Courtenay, remerciez donc Son Altesse, nigaude. C'est une fortune qu'elle vous offre.

— Parlez donc, êtes-vous muette ? s'écria Mademoiselle.

— Hélas, dit Claudine, Mademoiselle est bien bonne. Mais, voyez-vous, il y a Benoît et le petiot... Un mari, un enfant, ça ne se quitte pas comme ça.

— Mais, dit la princesse, c'est pour leur bien. Vous reviendrez, c'est sûr.

— C'est encore plus sûr de rester, Mademoiselle. Voyez-vous, où la chèvre est attachée, faut qu'elle broute.

— Allez brouter ! vous n'êtes qu'une sotte ! s'écria la princesse impatientée.

Et, sortant brusquement, elle ferma la porte avec impétuosité.

Claudine se mit à pleurer.

— Je ne voulais pas fâcher cette bonne princesse, dit-elle.

— Elle n'y pensera plus dans une heure, ma bonne Claudine, dit Mademoiselle de Vandy ; mais je veillerai à ce que Son Altesse vous fasse donner une pension. Prenez ceci : je connais le bon cœur de la princesse, et je suis dépositaire de ses aumônes.

Elle donna quelques pistoles à Claudine, et la jeune femme, essuyant ses larmes, courut retrouver son mari.

Le jour même, Mademoiselle retourna à Lyon ; la Reine la reçut fort bien, et l'emmena faire visite au Cardinal. Mazarin complimenta la princesse sur les présents qu'elle avait reçus à Trévoux. Elle se loua fort de la belle réception que lui avaient faite ses sujets, et raconta comme quoi elle n'avait pu réussir à amener Claudine à la Cour.

— Concevez vous pareille créature ? dit-elle, elle a mieux aimé rester dans la misère avec un mari impotent et un maillot d'enfant, que de les quitter quelques mois pour s'enrichir le plus honnêtement du monde. Je n'ai jamais vu entêtement semblable pour un mari.

— Cela se voit quelquefois, pourtant, dit la Reine. Je vous félicite, Mademoiselle, d'avoir une si bonne sujette. Elle peut être donnée pour exemple à de bien grandes dames.

— Ma cousine, dit Monsieur, je ne m'étonne que d'une chose, c'est que vous soyez étonnée. Si vous étiez mariée, et que le roi votre mari se rompît bras et jambes, assurément vous ne le quitteriez pas.

— Oh ! murmura le Cardinal, en se penchant vers la Reine, il n'y a pas d'apparence que pareille aventure arrive jamais à Mademoiselle, attendu que depuis dix ans le canon de la Bastille a tué son mari.

Mazarin disait vrai. Quelques années plus tard, Mademoiselle finit par s'apercevoir que les obstacles qui s'opposaient à tous les projets de mariage formés pour elle n'étaient pas seulement amenés par son humeur fantasque et les exigences des cours étrangères, mais

souventes fois suscités par le mauvais vouloir de Louis XIV. A mesure que les illusions de la jeunesse la quittaient, elle distingua les motifs de la façon dont elle était traitée par la famille royale, et vit que son immense héritage était plus convoité que sa personne n'était aimée. Cette découverte la blessa profondément. Mademoiselle avait une horrible frayeur de la mort, et ne pouvait supporter que quelqu'un souhaitât la sienne. Elle s'imagina qu'en se mariant à sa fantaisie, en élevant jusqu'à elle un simple gentilhomme, et le comblant de bienfaits, elle donnerait à l'automne de sa vie une joie refusée aux jours de son printemps, — la joie d'être aimée, — cette séduisante chimère que tous poursuivent, et que si peu, hélas ! voient devenir une réalité d'un jour ! — Et, après avoir dédaigné ou manqué les plus illustres alliances, follement éprise de qui ne pouvait la souffrir, et arrivée à l'âge où de telles passions ne sont plus excusables, elle supplia le Roi de lui permettre d'épouser Lauzun.

On sait quels amers chagrins lui valut cette folie. Elle les a racontés elle-même, avec cette franchise et cette rudesse masculine qui caractérisent son style, avouant même qu'elle s'abaissa jusqu'à solliciter madame de Montespan. Rien ne lui coûta pour racheter le captif de Pignerol ; mais trésors prodigués, larmes, humiliations, longues années d'attente, rien ne lui valut la moindre reconnaissance, la moindre affection. Il semblait que de malicieuses fées, en douant cette princesse de courage, d'intelligence et de

beauté, en lui donnant même les sentiments d'honneur et de fierté convenables au rang qu'elle occupait, avaient mêlé à ces rares privilèges quelque poison subtil, qui les rendait vains ou malfaisants. Et, comblée de richesses, promenant ses fantasques loisirs de palais en palais, elle passa une vie aussi longue qu'inutile à redouter la mort, qui, seule, devait finir son ennui.

L'humble et pauvre Claudine, que personne n'enviait, connut cependant plus d'années de bonheur que l'altière princesse ne passa de jours heureux en sa vie. Benoît, guéri par Notre-Dame de Fourvières, reprit

son travail et vécut paisiblement jusqu'à un âge très avancé. Et Claudine et lui, bénis dans leur postérité, reçurent enfin la grâce souhaitable entre toutes pour des époux chrétiens, ils moururent le même jour, entourés de leurs nombreux enfants et petits-enfants.

Encore à présent, parmi les lavandières qui descendent, au matin, les rues cailloutées de Trévoux, plus d'une arrière-petite-fille de Claudine vient savonner le linge de son ménage dans la claire fontaine, au pied de la terrasse où s'élevait jadis l'hôtel de Mademoiselle de Montpensier.

FIN.

LES MOINES D'OCCIDENT

DEPUIS SAINT BENOIT JUSQU'A SAINT BERNARD

Par le comte de Montalembert.

7 vol. in-12..... 7.00

Avec 25 pour cent de remise.

D. W. & A. E. BRUNET

Représentant **SPERLING & CO.**

Banquiers et Courtiers de Londres, Angleterre

ACHAT ET VENTE DE VALEURS DIVERSES :

Débitures du gouvernement, de chemins de fer, de municipalités, de corporations scolaires de fabriques et de communautés religieuses.— Les municipalités, les corporations scolaires et les fabriques qui désirent emprunter trouveront avantage à se mettre en relation avec

D. W. & A. E. BRUNET

Téléphone Bell : 2313.

Adresse télégraph. *Spernel Montréal*. **30, rue St-Jacques, Montréal.**